

Une entente est intervenue selon laquelle les frais d'aménagement sont partagés entre les trois ordres de gouvernement (fédéral, provincial et les municipalités). Toutefois, en vertu des dispositions de cet accord, le gouvernement fédéral assume les plus importants des frais qui auront été engagés.

M. Munro a fait remarquer que si la tenue des Jeux commandait la mise en place de toute une gamme d'installations indispensables aux activités sportives, ces aménagements constituaient, pour les municipalités, une acquisition précieuse. En outre, a dit le ministre, ces manifestations importantes deviennent en quelque sorte un stimulant pour la collectivité canadienne, mobilisant pendant plusieurs jours son attention et éveillant chez un public, jusqu'alors insensible au sport amateur, un nouvel intérêt.

L'INDUSTRIE AIDE LES MALADES MENTAUX

L'industrie canadienne aide les malades mentaux en voie de réhabilitation par le moyen de contrats signés, d'un océan à l'autre, avec l'Association canadienne de la santé mentale. Cette Association, en effet, cherche du travail pour occuper les pensionnaires de ses centres de réhabilitation.

C'est ainsi qu'un sous-traitant de l'Énergie atomique du Canada, limitée (EACL), *Richards-Wilcox of Canada Ltd*, établi à London en Ontario, participe activement à ce programme thérapeutique. Récemment, l'entreprise *Richards-Wilcox* a fait nettoyer 300 supports de combustible irradié destinés à la centrale nucléaire Gentilly, laquelle est à la veille d'entrer en service dans la Province de Québec.

Le travail, qui consistait à enlever des dépôts de soudure et des éclaboussures, a été effectué de façon très satisfaisante par les pensionnaires du Centre de réhabilitation de London.

L'Association canadienne de la santé mentale possède trois centres de ce genre au Canada.

PERSPECTIVES D'INVESTISSEMENT (1971)

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Luc Pepin, a annoncé les résultats d'un relevé sur les projets d'immobilisation, pour 1970, de quelque 200 importantes sociétés au Canada. Cette enquête annuelle vise à fournir une indication préliminaire de la tendance probable des investissements du secteur privé au cours de l'année à venir.

L'enquête révèle que les sociétés en question ont l'intention de porter leurs dépenses en construction, en machinerie et en équipement nouveaux de 5,960 millions de dollars en 1970 à 6,607 millions en 1971, soit une augmentation d'environ 11 p. 100. Cette hausse prévue des investissements résulte principalement d'un fort accroissement des dépenses portant sur quelques projets de très grande enver-

sure dans le domaine des mines, des oléoducs, des gazoducs et des services d'énergie électrique. Dans d'autres secteurs importants tels que la fabrication, la production de pétrole et de gaz, les établissements financiers et le commerce au détail, les projets d'immobilisation n'affichent guère de changements.

Le champ de l'enquête a varié considérablement d'une région à l'autre. Par conséquent, il est impossible d'évaluer d'une façon précise les répercussions régionales. Les renseignements obtenus indiquent que les entreprises interrogées en Colombie-Britannique, y compris le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, accuseront l'augmentation la plus forte des dépenses relatives aux usines et à l'équipement mis en service en 1971. Les investissements prévus au Québec et en Ontario semblent inférieurs à ceux de 1970 mais supérieurs à la moyenne générale du pays. Les investissements pour l'année prochaine dans les provinces de l'Atlantique et les Prairies semblent légèrement inférieurs à ceux de 1970. Ces tendances pourraient subir des modifications considérables si des sociétés que n'embrasse pas le présent relevé devaient mettre en oeuvre des projets majeurs.

RÉSULTATS DU PROGRAMME DE 1970

Au même moment l'an dernier, les sociétés interrogées prévoyaient augmenter leurs immobilisations de 14 p. 100. Les résultats du dernier relevé indiquent que les investissements réels en 1970 ont été quelque peu inférieurs à ceux projetés au départ. Dans certaines régions, la réalisation incomplète des projets est attribuable aux arrêts de travail mais, fait plus important encore, des programmes ont été ajournés et ont subi des coupures à cause des perspectives incertaines à long terme du marché, des problèmes suscités par des rentrées d'argent inférieures aux prévisions, et par les taux d'intérêt élevés.

Les investissements des 200 importantes sociétés représentent environ les trois cinquièmes des dépenses d'immobilisation non agricoles au Canada. Dans le passé les projets d'investissement de ces sociétés ont reflété de près les intentions des entreprises commerciales et industrielles au Canada en général. Cependant, comme les modifications enregistrées cette année par le relevé sont attribuables principalement à quelques projets particulièrement importants, ces résultats ne reflètent peut-être pas d'aussi près que ceux du passé les projets d'investissement des entreprises commerciales et industrielles dans leur ensemble.

Les projets d'immobilisation qui font l'objet du présent communiqué concernent seulement les secteurs importants des investissements privés. L'enquête ne tient pas compte des investissements des gouvernements, des institutions, des entreprises de l'agriculture et de la pêche. Comme ces derniers englobent près de la moitié de tous les investissements privés et publics faits au Canada, l'importance de leurs projets d'immobilisation influera fortement sur le niveau général des investissements en 1971.